



Limoges
Métropole
Communauté urbaine

DÉCISION
de versement d'une dotation - AAP FILIERES
D'EXCELLENCE - ALURAD



Mise en place de la communauté
Sous des dispositifs

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

VU le règlement n°02/2020/001 de la commission du 13 décembre 2020 relatif à l'appelation

du secteur 207 et 208 du territoire sur le financement de l'Office départemental aux collectivités

de métropole,

VU le Schéma Régional de Développement et d'Aménagement (SRDA) d'Excellence, et

l'Appel à Projets d'Excellence Approuvé par délibération n°02/2020/002 de la

commission plénière du conseil régional du 23 juin 2020;

VU la convention entre l'Agence de Développement et la Communauté urbaine Limoges

Métropole, relative à la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement

et d'Aménagement et d'Excellence métropolitaine;

VU la délibération n°02 du 17 juillet 2020 relative au lancement de l'appel à projets « filières

d'excellence »;

VU la délibération n°3 du 27 avril 2021 relative à la modification du règlement de l'appel à

projets « filières d'excellence »;

VU la candidature à l'appel à projets Filieres d'excellence déposée par l'ALURAD relative au

projet de recherche et développement « Champs de l'Innovation » le 25 avril 2021;

VU l'avis favorable de la commission en date du 27 janvier 2022;

CONSIDÉRANT que la dotation financière, est calculée à hauteur de 50 % des dépenses

HF éligibles réalisées, cette dernière ne pouvant être supérieure à 40 000 € HT;

CONSIDÉRANT que le montant total des dépenses HF réalisées est de 76 071,5 X HT et

que la dotation financière, est calculée à hauteur de 50 % des dépenses HF réalisées, cette dernière ne pouvant être supérieure à 40 000,00 € + 20 000€.

DÉCISIVE

Le Président,

Sébastien OULDRIDGE

Publié le 4 Février 2026
Copie électronique envoyée à l'origine d'une notification auprès de l'intéressé
Pour plus d'informations, voir le document

DÉCISION

Décision de versement d'une dotation - AAP FILIERES D EXCELLENCE - ALURAD

1 DOCUMENT - Publié le 6 Février 2026

27838.pdf
(.pdf, 104,1 Ko)

TÉLÉCHARGER